

11 janvier, regard 3

XIV - Les quinze journées brûlantes de la République

Avant ou après ?

Je m'attarde sur ce coup d'Etat, pour discuter un point d'importance. Acceptons l'hypothèse moderniste : l'armée est intervenue pour protéger la démocratie, éviter à l'Algérie la main de fer intégriste. Dans ce cas, pourquoi est-elle intervenue avant le second tour des législatives ? Et non après, c'est-à-dire au moment de la première menace du FIS contre les libertés ?

La chose a été peu remuée par la presse algérienne. Il est vrai qu'une fois les chars dans les rues, la question devenait scolastique. Elle n'est pas petite pourtant. Car enfin, l'espace démocratique n'a pas été bafoué par les islamistes, mais effacé par les militaires. Ca pèse lourd. Me semble-t-il.

Imaginons le pire. Le premier souci du FIS est l'application de la charia et l'amputation de la main du voleur. Les députés FIS votent la loi. M. Aït-Ahmed veut s'adresser à l'Assemblée, mais le chahut couvre sa voix. Le président Chadli sifflote en regardant les nuages. Le Conseil constitutionnel oublie de se réunir. Un tribunal populaire prononce la sentence abhorrée. A l'instant de son exécution, l'armée intervient : « Un poignet coupé, l'Algérie ne l'accepte pas. » L'armée algérienne aurait au moins joui du prestige international. C'était Zorro.

« L'armée devait prendre le pouvoir avant le second tour, parce qu'après, c'eût été la guerre civile. » Le FIS disposait de la majorité à l'Assemblée, et la première chose qui lui venait à l'esprit, c'est de dresser des barricades. On les prend vraiment pour des imbéciles. Mais admettons : Nezzar brise la première tentative insurrectionnelle, celle-ci dûment constatée par la société et les médias.

« Oui, mais les islamistes auraient eu des armes en abondance. » Comment cela ? Il n'y a pas d'armes au siège de l'APN. N'ayant regard ni sur la Défense, ni sur les Affaires étrangères, comment les députés islamistes auraient-ils pu armer leurs troupes ? Par fraude, en soustrayant des fusils des casernes avec l'aide de complices. Avec Nezzar au sommet de l'Etat ? Cela n'eût pas manqué d'être immédiatement remarqué, dénoncé. L'illégalisme du FIS devenait flagrant, et la riposte fondée en droit.

Quelle curieuse idée tout de même que d'imaginer les islamistes s'engager dans la lutte armée au moment de former un gouvernement. Si Hachani avait voulu la guerre, il en eût pris la décision plus tôt comme l'avait fait le groupe extrémiste de Guemmar. La suite des événements prouvera que le FIS ne disposait pas de stocks d'armes. Ceux qui se lanceront dans le djihad contre la junte tueront souvent des policiers à l'arme blanche pour leur dérober leur arme de service.

Que d'hypocrisie, et quelle joie d'entendre, des mois après le putsch, dans cette pleine nuit que fut 1992, un moudjahid de poids, M. Lamine Khène, s'insurger publiquement contre cette farce. Si guerre civile il y avait eu, elle aurait été déclenchée par le camp minoritaire. Or le camp minoritaire avait précisément l'armée pour le protéger en cas de dépassement FIS.

« Il y aurait eu des affrontements en Kabylie. »

Comment ? Imaginons que la Kabylie attaque la première. Est-ce vraisemblable ? Qui donc, au fait, est patron de la Kabylie ? Depuis le 27 décembre, aucun doute n'est plus permis : c'est Hocine Aït-Ahmed. Or Aït-Ahmed, après l'immense manifestation du 2 janvier, s'est clairement prononcé en faveur de la poursuite du processus. Plus aucune illusion n'était pourtant permise : le FIS aurait disposé de la majorité absolue, le FFS ne pouvait compter au mieux que 10 % des députés. Prend-on l'ancien patron de l'O.S1. pour un enfant de chœur ? Cheikh Mohamed Saïd avait parlé en berbère. M. Aït-Ahmed est doué d'une ouïe fine. M. Aït-Ahmed avait assuré, parmi ses multiples tâches, le rôle qui est assigné à tout patron de la Kabylie depuis deux ou trois millénaires : la préservation de l'autonomie relative de sa province face aux pouvoirs se succédant dans la plaine. M. Aït-Ahmed et le FFS étaient parfaitement installés pour éviter tout débordement kabyle.

Imaginons que le FIS décide d'attaquer les Berbères. Il interdit par exemple, mettons le diable avec nous, le parler berbère. Là aussi, le délit est constitué par les islamistes. On suppose que depuis les municipales au moins, et le constat public d'une méfiance mutuelle entre Berbères et islamistes, l'armée dispose d'un plan kabyle, avec cartes d'état-major précises. Quel que soit le scénario imaginé, l'armée est en état d'alerte à partir du 16 janvier et prévient toute tentative de viol de la Constitution par le FIS.

Un dernier argument m'a arrêté plus longtemps. « L'armée ne pouvait intervenir après le second tour, parce qu'elle aurait été décapitée par un accord secret entre Hachani et Chadli qui prévoyait le limogeage de Nezzar. »

Une rencontre secrète au sommet a-t-elle pu se tenir, pour définir les termes de la cohabitation ? C'est possible². Hachani aurait-il pu y réclamer la tête de Nezzar en échange d'un code de bonne conduite préservant le Président ? Admettons-le. Dans cette hypothèse, il s'agit de tourner la page de juin. Aux yeux de Hachani (comme aux miens) Nezzar est l'agresseur en juin. Aux yeux de Chadli, la satisfaction donnée à Hachani permettait le report sine die de la libération de Abassi et Belhadj. La page tournée permettait à Chadli de peser dans la coupure de l'attache entre le salafisme et la Djez'ara.

1. Après Mohamed Belouizdad, et avant Ahmed Ben Bella, Hocine Aït-Ahmed fut le chef national de l'Organisation spéciale, créée en 1947 pour préparer la lutte d'indépendance. Cf Mahfoud Kaddache, Histoire du Nationalisme algérien, 1919-1951, SNED, Alger.

2. Les deux parties ont démenti.

Dans ce cas Nezzar et Lamari eussent été remplacés par des officiers républicains choisis dans le vivier de généraux et colonels dont dispose l'armée, et parfaitement à même de défendre la Constitution sur ordre de Chadli.

Mais revenons à l'hypothèse moderniste : si Nezzar saute, l'armée est décapitée. Elle bascule, activement ou passivement, dans « l'intégrisme ». Nezzar parti, l'armée ne peut plus répondre à son obligation constitutionnelle de défense des libertés. Chadli Bendjedid est dans ce cas complice. « Chadli aurait basculé. »³

C'est curieux. Toute la politique de Chadli a été la préservation de l'équilibre. Il s'est toujours, on le lui a assez reproché, appuyé tantôt sur une force, tantôt sur une autre, en corrigeant sans cesse l'équilibre des deux plateaux de la balance. Chadli était un centriste. Si l'un des deux plateaux de la balance vient à disparaître, il n'y a plus de Chadli. On l'a bien vu le 11 janvier : le FIS et la société civile hors-la-loi, Chadli n'existe plus. De même, si l'armée était passée dans le camp islamiste, Chadli n'existait plus.

C'est ne rien comprendre à cet homme que de l'imaginer continuer à occuper un créneau politique en perdant son statut d'arbitre. Les modernistes qui nous peignent un Chadli soumis au FIS n'ont cessé par ailleurs de nous le présenter maladivement cramponné à son fauteuil présidentiel. Se serait-il dans ce cas dessaisi, sans discuter, de l'outil essentiel de son pouvoir, l'armée ? Ou imagine-t-on un Chadli soudainement converti aux charmes islamistes, par la grâce magique d'un chiffre de 47,5 % ? Se découvrant tout à coup la vocation tardive de Calife de la Oumma islamique ? Ou veuton voir Hachani, qui publiquement marchait sur des oeufs, se métamorphosant dans le bureau de Chadli en dictateur mugissant ? Et le président signant n'importe quoi, frémissant de terreur devant le double jeu ?

Si tel complot s'était noué, Nezzar par hypothèse en aurait eu bruit, puisqu'il est intervenu le 11 janvier pour le déjouer. Eût-il été démocrate, il eût informé la presse du complot. Cela eût-il été, les conversations en Algérie eussent été animées ! Si Hachani désirait toujours le gouvernement, il eût dû promptement démentir la conspiration et donner publiquement des gages à Nezzar, en ravalant sa salive. Nezzar conservait son poste, avait installé la Nation dans l'alerte, et ménagé la possibilité d'ingérence au premier dépassement.

Oublions ici les hypothèses baroques et les complots inexistantes. L'armée a frappé avant le second tour, parce qu'elle n'aurait pas pu le faire après. Parce qu'après elle aurait dû heurter de front un vaste consensus légaliste. Elle n'est pas intervenue, tel Zorro, au premier poignet coupé, parce qu'elle savait que de poignet coupé, justement, il n'y aurait pas.

Un consensus pour continuer

Regardez avec moi, Cheikh Ali.

La situation s'éclaircissait jour après jour. Après les appels à la violence du Dr Sadi des 29 et 30 décembre, personne n'est descendu dans la rue. Le 2 janvier, beaucoup de

3. Pour le Dr Sadi, Chadli, c'est "Pétain"

démocrates sont dans la rue, et Aït-Ahmed dit : on continue. Le FLN dit : on continue. Hachani continue aussi. Ces positions communes font divorce d'avec l'émoi de Sadi et la passion de Guemmar. L'opposition est patente entre les deux attitudes. Face à Sadi et aux fous de Guemmar s'est constituée une coalition représentative de l'immense majorité de l'électorat dont le programme est l'instauration d'un parlement.

Aux yeux d'un homme du poids de Mehri, les islamistes sont des jeunes, fougueux, excessifs, idéalistes, beaucoup plus que haineux ou fascistes. Hachani a choisi les voies de la compétence et de la responsabilité legalistes, parce que cette audace ne lui semblait nullement contrarier les certitudes de sa foi. Mohamed Saïd l'a dénié, mais il s'agit bien d'un FIS bis, dégagé des hésitations de juin. Aït-Ahmed apporte l'accord kabyle et l'exigence démocrate.

Les cris d'orfraie des rapaces nous ont couvert de leur stridence le pas très magnifique qu'accomplissait le Grand pays : un consensus calme, serein, responsable se dessinait enfin pour que les affaires algériennes soient administrées par les Algériens. Le FIS, représentant la sensibilité de la neuve génération, prenait le relais du vieux FLN, avec l'accord et l'aide du FLN, et sous surveillance démocrate d'un « historique » sans tache.

Le concentré de l'intelligence de la société civile : Djez'ara + Réformateurs FLN + FFS (+ Hamas/En Nahda + Indépendants + sanafirs) s'apprêtait à contourner l'armée pour se proposer l'autodétermination de l'Algérie, avec l'aval du président Bendjedid, qui depuis le trauma d'octobre ne poursuivait qu'un but : la remise du pouvoir à la société civile.

Un des atouts clés de cette « coalition pour continuer » était l'enracinement profond de ses composantes dans le tissu sociétal. Le FLN groupe la masse des cadres de la période qui s'achève. Le FFS tient une région sensible et la minorité démocrate de l'opinion. Le superbe maillage des couches populaires réalisé par le FIS garantit que les appels au calme seront puissamment relayés. L'ex-URSS, après le bris du communisme, n'a pas eu cette chance organisationnelle.

Le « consensus pour continuer » n'était peut-être pas la démocratie réalisée dans la totalité des canons qui président à sa définition historicisée par le Premier monde. Mais c'était du vivre-ensemble, c'est-à-dire le fondement d'intelligence, le vrai ontologique de la démocratie⁴.

La passion du Dr Sadi

Le Dr Sadi a tenté de semer l'affolement avec ses histoires d'occupation de places publiques et d'aérodromes. Il a pris une place déterminante dans la mise en scène de la panique. L'hypothèse d'une grande coalition islamo-démocrate-pacifique fait entendre sa volte-face de l'entre deux tours et sa gestion banqueroutière de la démocratie.

4. "Ce qui est enjeu aujourd'hui, au-delà des partis, au-delà des clivages les plus naturels, au-delà des oppositions les plus légitimes, n'est rien moins que notre désir de vivre ensemble, désir gravement mis en péril." Zoheir Rouis, président du PRA-Immigration, lettre à l'auteur, très symboliquement datée (27-12-1992).

Le Dr Sadi apprit effaré le score miséreux de son RCD. Mécompte plus cuisant encore, sa Kabylie si choyée se détournait de lui. Vingt-cinq fois, les candidats de Aït-Ahmed l'avaient expédié dans les cordes. Tout au plus pouvait-il espérer du second tour un seul député, pire que rien. Il s'était colleté les années FLN, les procès, la prison, et Aït, ce touriste⁵, lui piquait ses vallées et ses crêtes. L'ennemi intime avait boycotté les municipales, paraissait maintenant sur les balcons de la République, et lui Sadi était enfermé dans les mairies. Il ne lui restait pour tout devenir qu'à planifier le ramassage des ordures de Tizi. Pour des citoyens qui venaient de lui donner la gifle de sa vie. A qui pendant vingt ans il avait parlé berbère, et qui votaient algérien. Il entendit que Aït avait réussi la paix kabyle avec le FIS. Il entendit que Aït réussissait le coup majeur raté en 1963 : apporter la Kabylie et la démocratie dans la corbeille de la conciliation générale. Il comprit que tous parleraient, pendant qu'il se morfondrait sur le Col des Genêts à fixer hagarad le minuit de sa destinée. Il saisit que la paix le cernait, l'exilait. Faire allégeance au marabout⁶ lui étant plus odieux que mourir, il haït la paix, la démocratie, et ce peuple qui méprisait son ambition. Privé d'atouts, il jeta toute sa mise sur l'armée, et courut sus à sa société.

Ainsi l'homme se retrouva-t-il aux côtés de l'archaïsme communiste et de l'archaïsme boumedieniste. Le Dr Sadi ne vit pas qu'il n'était Prix d'excellence européenne que dans la mesure exacte où il n'était pas Prix d'excellence algérienne. Les Européens priment ceux qui leur ressemblent, mais ceux qui leur ressemblent ne comprennent pas la société algérienne. Comprendre, c'est cum-prehendere, prendre avec. Le Dr Sadi n'a pas pris avec lui sa société, et c'est là tout son problème politique. Son ambition est légitime, de même qu'est riche de prospective l'idée de regarder les sociétés du Premier monde pour proposer le progrès en Algérie. Encore fallait-il trouver, pour que la démarche soit entendue, mille articulations concrètes, algériennes, car répéter « Nous sommes modernes ! » ne sert de rien.

Un an après le putsch, le Dr Sadi allait répétant : il ne faut pas à l'Algérie un pouvoir légitime, mais un pouvoir crédible. Hélas, même dans l'érection mégalomaniacale, la crédibilité n'est pas une qualité qu'on puisse s'attribuer soi-même. Ce sont toujours les autres qui en décident. Comment un pouvoir pourrait-il être crédible, s'il n'est légitime ? Et quelle légitimité possible en Algérie, hors la démocratie ? L'Algérie n'a point de roi, ni Juan Carlos, ni Mohammed V. Elle n'a que son peuple. Saïd Sadi espérait son brevet de crédibilité des seules mains de Nezzar, a agité un désir de reconnaissance par un père imaginaire, comme je l'ai dit de vous en juin, Cheikh Ali. Mais lui n'a point choisi pas la voie de la tragédie personnelle, mais celle de la tragédie pour son pays.

Un bien gros bébé

Pendant ses quinze dernières journées, du 26 décembre au 11 janvier, l'espace démocratique algérien a vu naître un bien gros bébé. Les islamistes gagnaient certes la majorité des députés, mais le bébé, lui, avait un nom : consensus islamo-démocrate. Contre la violence, pour continuer dans la voie de l'autodétermination. Islamodémocrate, deux pôles, deux mots, avec entre les deux le tiret qui sépare et qui réunit.

5. Le Dr Sadi a dit de M. Aït-Ahmed qu'il faisait "depuis trente ans du tourisme politique en Algérie".

6. M. Aït-Ahmed est d'origine maraboutique.